



## Statistique des institutions médico-sociales, catalogue de variables V 2.7 [décembre 2020]

### A. Données générales

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
A00	Type d'établissement	<p>1 Maison pour personnes âgées 2 Etablissement médico-social - home médicalisé</p> <p><b>1. Maison pour personnes âgées.</b> Institutions qui s'occupent de personnes âgées nécessitant une surveillance ou une assistance, voire des soins. Ces institutions ne sont pas admises à fournir et à facturer des prestations LAMal (art. 39 al. 3).</p> <p><b>2. Etablissement médico-social - home médicalisé.</b> Institutions qui soignent des personnes âgées nécessitant des soins et/ou des malades chroniques. Ces institutions sont admises à fournir des prestations LAMal à des patients pour une longue durée. Ce genre ne comprend pas les activités des cliniques gériatriques.</p>	Selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de l'Office fédéral de la statistique, Berne 2008.	Four ni	
A01	Type de relevé	A	L'OFS, en collaboration avec les cantons et les établissements, décide de l'attribution du type de questionnaire aux institutions. A = questionnaire pour établissements exerçant à charge de la LAMal ( <b>établissements médico-sociaux</b> )	Four ni	

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
			ainsi qu'institutions accueillant des personnes âgées ( <b>maisons pour personnes âgées</b> ).		
A203	N° ENT-ID : numéro d'identification de l'entreprise	XXXXXXXXXX		Four ni	N(9)
A02	N° REE	XXX XXX XX		Four ni	
A03	N° de la commune			Four ni	
A04	Canton	AG AR etc.	Code du canton responsable de l'établissement.	Four ni	C(2)
A05	Nom de l'institution 1 <sup>re</sup> ligne			Four ni	C(20)
A06	2 <sup>ème</sup> ligne			Four ni	C(20)
A07	3 <sup>ème</sup> ligne			Four ni	C(20)
A08	Rue et N°			Four ni	C(20)
A09	N° Postal			Four ni	N(4)
A10	Ville			Four ni	C(20)
A11	Nom de l'organisme juridiquement responsable, 1 <sup>re</sup> ligne			Null	C(20)
A12	2 <sup>ème</sup> ligne			Null	C(20)
A13	3 <sup>ème</sup> ligne			Null	C(20)
A14	Rue et N°			Null	C(20)
A15	N° Postal			Null	N(4)
A16	Ville			Null	C(20)
A17	Nature juridique	<i>De droit privé</i> 1 Raison individuelle 2 Société simple 3 Soc. en nom collectif	Réf : « Nomenclature des formes juridiques », Office fédéral de la statistique, 2001. La nomenclature des formes juridiques est dérivée des formes juridiques utilisées au registre du commerce suisse.	Four ni	N(2)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
		4 Soc. en commandite 5 Soc. en commandite par actions 6 Société anonyme 7 Société à responsabilité limitée (Sàrl) 8 Soc. coopérative 9 Association politique, religieuse, scientifique, etc. 10 Fondation (CS art. 80 & ss)  <i>De droit public</i> 17 Institut de droit public 20 Administration fédérale 21 Adm. cantonale 22 Adm. de district 23 Adm. communale 24 Autre corporation de droit public 25 Eglise 27 Nature juridique étrangère 28 Administration ou entreprise publique étrangère 29 Organisation internationale 30 Entreprise publique fédérale 31 Entreprise publique cantonale 32 Entreprise publique de district 33 Entreprise publique communale 34 Entreprise publique d'une corporation			
A200	Langue			Four ni	C(1)
A201	Année du premier relevé			Four ni	N(4)
A202	Année du dernier relevé			Four ni	N(4)
A18	Date		Calculée automatiquement.	Four ni	C(20)
A19	Langue	D F I		Null	C(1)
A20	Nom, prénom d'une personne de référence			Null	C(20)
A21	N° téléphone / fax / e-mail			Null	C(100)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
A22	L'établissement jouit-il d'une garantie de subventionnement aux coûts d'exploitation ou d'investissements de la part des pouvoirs publics?	1 Oui 2 Non		Null	N(1)
A23	L'établissement jouit-il d'une couverture du déficit garantie de la part des pouvoirs publics?	1 Oui 2 Non		Null	N(1)
A24	Numéro Registre des codes-créanciers (RCC)	XXXX Numéro Registre des codes-créanciers (RCC)	Si l'établissement donne des soins selon la LAMal et facture ces prestations, il s'agit d'indiquer le N° Registre des codes-créanciers (RCC).	Null	N(10)
A25	Nombre de journées d'exploitation par an	XXX	Nombre maximal de jours d'exploitation.	Null	N(3)
A26	Date d'ouverture	AAAAMJJJ Année, mois, jour	Uniquement pour les établissements qui ont ouvert en cours d'année	Null	N(8)
A27	Date de fermeture	AAAAMJJJ Année, mois, jour	Uniquement pour les établissements qui ont fermé en cours d'année	Null	N(8)
A28	Instrument utilisé pour le relevé des soins requis	0 Pas d'instrument 11 BESA points OPAS 12 BESA minutes OPAS 13 RAI-RUG OPAS (niveaux) 14 PLAISIR OPAS (minutes)	Dans le questionnaire A, les nouveaux instruments OPAS (BESA points, BESA minutes, RAI-RUG ou PLAISIR) peuvent être utilisés à partir de l'année 2011 pour la détermination des niveaux de soins apportés à un client. En fonction de l'instrument choisi, les soins requis sont déterminés par un nombre de minutes (BESA minutes ou PLAISIR), un nombre de points (BESA points) ou un niveau (RAI-RUG). Le niveau OPAS correspondant est déterminé en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné.	Null	N(2)
A29	Nb d'heures de travail par an pour 1 EPT, médecins et autres universitaires	XXXX	Les heures normales de travail représentent les heures fixées dans le contrat des salariés. Les heures supplémentaires et les heures d'absences n'ont pas d'effet sur les heures normales de travail. Les comptes salaires sont repris du plan comptable du Forum helvétique accueil prolongé personnes âgées (cf. manuel « Comptabilité analytique et statistique des prestations pour homes médicalisés »).	Null	N(4)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
A30	Nb d'heures de travail par an pour 1 EPT, personnel soignant, personnel des autres discip. médicales + animation	XXXX	Les heures normales de travail représentent les heures fixées dans le contrat des salariés. Les heures supplémentaires et les heures d'absences n'ont pas d'effet sur les heures normales de travail. Les comptes salaires sont repris du plan comptable du Forum helvétique accueil prolongé personnes âgées (cf. manuel « Comptabilité analytique et statistique des prestations pour homes médicalisés »).	Null	N(4)
A31	Nb d'heures de travail par an pour 1 EPT, personnel administratif, personnel hôtelier, personnel des services techniques	XXXX	Les heures normales de travail représentent les heures fixées dans le contrat des salariés. Les heures supplémentaires et les heures d'absences n'ont pas d'effet sur les heures normales de travail. Les comptes salaires sont repris du plan comptable du Forum helvétique accueil prolongé personnes âgées (cf. manuel « Comptabilité analytique et statistique des prestations pour homes médicalisés »).	Null	N(4)
A34	Nombre d'heures travaillées par les personnes bénévoles (non rémunérées)	XXXXXX	Total pour l'année du relevé.	Null	N(6)
B01	Nombre de places disponibles « Long séjour »	XXX	Indiquer le nombre de places disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du relevé. On parle de place « long séjour » si l'arrivant désire s'installer définitivement.	Null	(N3)
B02	Nombre de places disponibles « Court séjour »	XXX	Indiquer le nombre de places disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du relevé. Au contraire des places long séjour, les places court séjour sont réservées à des patients qui séjourneront temporairement dans l'institution. Les places déclarées sous cette rubrique font l'objet d'une autorisation d'exploiter délivrée par le canton.	Null	(N3)
B04	Nombre de places disponibles « Soins aigus et de transition »	XXX	Indiquer le nombre de places « Soins aigus et de transition » (Art. 25a al. 2 LAMal) disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du relevé.	Null	(N3)
B05	Nombre de places disponibles « Structures de soins de jour ou de nuit (SSJN) »	XXX	Indiquer le nombre de places « Structures de soins de jour ou de nuit (SSJN) » (Art. 25a al. 1 LAMal) disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du relevé.	Null	(N3)
B03	Total des places disponibles (capacité de l'établissement)	XXX	Indiquer le nombre de places disponibles au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du relevé.	Null	(N3)
			<b>Variables par poste de travail</b>		

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
			Pour chaque employé salarié de l'établissement durant l'année. En sont exclus les handicapés travaillant en atelier ainsi que les bénévoles non rémunérés. Ne pas prendre en considération les personnes qui travaillent à l'extérieur de l'établissement, dans des appartements protégés. Par exemple, si 30% de l'emploi du temps d'un/e employé/e est consacré à cette activité (appart. protégés) et 70% dans les soins en intra-muros, ne retenir que cette dernière partie de l'activité.		
C00	N° d'ordre			1-n	N(3)
-	Nom		N'est pas transmis à l'OFS.	-	C(20)
-	Prénom		N'est pas transmis à l'OFS.	-	C(20)
C01	N° de l'employé(e)	XXXXXXXX N° de l'employé(e)	Le N° de l'employé/e est saisi par l'établissement.		C(8)
C02	Année de naissance	AAAA Année		-	N(4)
C03	Sexe	1 Masculin 2 Féminin		Null	N(1)
C04	Type de formation	1. Médecin 2. Infirmier/ère diplômé/e avec form. compl. 3. Infirmier/ère diplômé/e 4. Infirmier/ère niv. I 5. Infirmier/ère-assistant/e CC CRS 7. Assist. en soins et santé communautaire CFC 8. Assistant/e médical/e avec CFC 9. Aide-soignant/e avec certificat 10. Auxiliaire de santé CRS 11. Stagiaire infirm. (min. 3 mois) 12. Thérapeute diplômé/e 13. Trav. social/e diplômé/e 14. Accompagnateur/trice CFC 15. Autre formation assist. et soins 16. Cuisinier/ère 17. Employé/e service de maison 18. Administration	La formation sélectionnée doit correspondre au dernier diplôme acquis.	Null	N(2)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
		19. Autre formation 20. Personne non diplômée 21. Assistant/e socio-éducatif ASE 22. Aide en soins et accompagnement AFP 23. Assistant/e spécialisé/e en soins de longue durée et accompagnement BF			
C05	En formation	1 Oui 2 Non		Null	N(1)
C06	Statut professionnel	1 L'employé/e a du personnel sous ses ordres 2 L'employé/e n'a pas de personnel sous ses ordres 3 L'employé/e fait partie de la direction		Null	N(1)
C07	Type de contrat	1 Contrat de durée indéterminée 2 Contrat de durée déterminée 3 Stagiaire		Null	N(1)
C08	Sous contrat le 31.12	1 Oui 2 Non		Null	N(1)
C09.0	Compte salaire	Selon les comptes salaire dans chapitre E :  30 Médecins et autres universitaires 311 Personnel soignant qualifié 312 Personnel soignant auxiliaire 313 Personnel soignant en formation 32 Personnel des autres disciplines médicales et animation 33 Personnel administratif 34 Personnel hôtelier 35 Personnel des services techniques	Les comptes salaires sont repris du plan comptable pour maisons de retraite et EMS de CURAVIVA.	Null	N(2)
C10	Nb heures payées dans l'année	XXXX Nb d'heures payées	Si l'employé a quitté l'établissement en cours d'année, ne prendre en considération que les heures de la période durant laquelle il a effectivement travaillé. Toutes les heures d'absence sont comptabilisées si elles ont été payées (ex : formation, militaire, maladie).		

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
C11 - C42	Répartition par secteur d'activité (en %)	Répartition du temps de travail par secteur d'activité: Hôtellerie (C11), Activités et Soins non LA-Mal (C12), Soins LAMal (C13), Thérapie, service médical, logopédie, conseils nutritionnels, analyses médicales (C34), Médicaments LS et matériel LiMA (C35), Direction et administration (C16), Service de maison (C17), Services techniques et de transport (C18), Restauration (C36), Magasin central et pharmacie (C37), soins aigus & de transition (C39), C41. Structures de soins de jour ou de nuit, C42. Autres.	Le total des pourcentages doit être égal à 100%.		
C33	Origine du diplôme	1. Diplôme suisse 2. Diplôme étranger			
C40	Date d'engagement de l'employé	AAAAMMJJ Année, mois, jour			
			<b>Pour chaque bénéficiaire pris en charge par l'établissement durant l'année. Il s'agit des personnes hébergées et des personnes ayant fréquenté l'établissement en externe au moins une fois dans l'année. Par contre, ne pas recenser les personnes qui habitent dans des appartements protégés.</b>		
D00	N° d'ordre			1-X	N(3)
-	Nom		N'est pas transmis à l'OFS.	-	C(20)
-	Prénom		N'est pas transmis à l'OFS.	-	C(20)
-	Date de naissance	AAAAMMJJ Année, mois, jour 99999999 Inconnu	N'est pas transmis à l'OFS.	-	N(8)
D01	Numéro de client/e	XXXXXXXX N° de client/e	Le N° du client/e est saisi par l'établissement. Il s'agit du numéro utilisé à l'interne par l'établissement dans sa gestion.	Null	C(8)
D02	Sexe	1 Masculin 2 Féminin		Null	N(1)
D03	Code de liaison	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Code	Calculé à partir des variables suivantes : Nom, Prénom, Sexe et Date de naissance.  Le code de liaison est créé par hachage et cryptage des informations.	Null	C(16)



Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
D04	Age	XXXAge en années révolues	Calculé à partir de la variable Date de naissance. Age en années révolues le 31 décembre de l'année du relevé des données.	Null	N(3)
D05	Commune de domicile	XXXX ... 9998 Domicilié à l'étranger	La commune de domicile correspond à celle dans laquelle les papiers du client/de la cliente sont déposés. Indiquer le numéro postal de la commune.	Null	N(4)
D09	Date d'entrée	AAAAMMJJ	Indiquer la date d'entrée dans l'établissement, c'est-à-dire le moment où un lit/une place est attribué(e) au bénéficiaire. Pour les externes, la date d'entrée dans l'établissement correspond au moment où le client/la cliente a été pour la première fois pris/e en charge par l'institution (ouverture de dossier).	Null	N(8)
D10	Date de sortie	AAAAMMJJ	La date de sortie correspond au moment où le lit/la place du bénéficiaire est disponible et attribuable à un autre client. Pour les externes, la date de sortie correspond au moment où le dossier du client/de la cliente est clos officiellement et qu'il n'est pas prévu que le client/la cliente revienne à nouveau dans l'établissement.	Null	N(8)
	<b>Variables hébergement (A)</b>				
D11	Hébergement	1 Personne hébergée en long séjour 2 Personne hébergée en court séjour 3 Personne non hébergée 4 Structure de soins de jour ou de nuit 5 Soins aigus & de transition	Le/la client/e est hébergé/e si il/ elle passe la nuit dans l'établissement et qu'un lit lui est attribué. Le/la client/e hébergé/e en court séjour occupe une place définie en B02. Il/Elle est considéré/e comme non hébergé/e si il/ elle est pris/e en charge sans soins durant la journée et qu'il/elle passe la nuit hors de l'établissement.	Null	N(1)
			<b>Variables D14 à D16.2 :</b> <b>Uniquement si la variable D11 « Hébergement » est 1 ou 2 ou 4 (quest. A)</b>		
D14	Provenance	1 Domicile 2 Etablissement de santé non hospitalier (NOGA 85.31A, B, C, D, E) 3 Hôpital (K11, K12, K21, K22, K23) 5 Provenance autre	Dernier lieu de résidence précédant directement l'entrée dans l'institution.  85.31A : Maison pour personnes âgées 85.31B : Etablissement médico-social - home médicalisé 85.31C : Institution pour handicapés 85.31D : Institution pour personnes dépendantes 85.31E : Etablissement pour cas psychosociaux	Null	N(2)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
			K11 : Prise en charge centralisée K12 : Soins de base K21 : Psychiatrie K22 : Réadaptation K23 : Autre clinique spécialisée		
D15	Destination	1 Domicile 2 Etablissement de santé non hospitalier (NOGA 85.31A, B, C, D, E) 3 Hôpital (K11, K12, K21, K22, K23) 5 Destination autre 6 Décès	85.31A : Maison pour personnes âgées 85.31B : Etablissement médico-social - home médicalisé 85.31C : Institution pour handicapés 85.31D : Institution pour personnes dépendantes 85.31E : Etablissement pour cas psychosociaux K11 : Prise en charge centralisée K12 : Soins de base K21 : Psychiatrie K22 : Réadaptation K23 : Autre clinique spécialisée	Null	N(2)
D163	Nombre de journées de présence facturées	XXXNombre de jours	Indiquer le nombre de jours de présence dans l'année durant lesquels le client a bénéficié d'une place dans l'établissement	Null	N(3)
D164	Nombre de journées de réservation facturées	XXXNombre de jours	Indiquer le nombre de jours de réservation dans l'année durant lesquels le client a bénéficié d'une place dans l'établissement (vacances, séjours à l'hôpital, journées séparant l'entrée en vigueur du contrat et l'entrée en institution, etc.)	Null	N(3)
D16.0	Nombre total de journées facturées	XXXNombre de jours	Total de D163 & D164	Null	N(3)
	<b>Variables prise en charge (pour externes)</b>		<b>Uniquement si la variable &lt;Hébergement&gt; est 3</b>		
D20	Nombre de journées de prise en charge	XXXNombre de journées de prise en charge	Indiquer le nombre de jours dans l'année durant lesquels le/la bénéficiaire a été pris/e en charge dans l'établissement. Une journée compte chaque fois que le/la bénéficiaire est venu/e dans l'institution et a eu recours aux services proposés. Plusieurs contacts dans la même journée comptent une seule fois.	Null	N(3)
	<b>Variables soins</b>		<b>Uniquement si la variable D11 « Hébergement » est 1 ou 2.</b>		
D21	Soins	1 Personne nécessitant des soins LAMal 2 Personne ne nécessitant pas de soins LAMal		Null	N(1)
D24.0	Soins requis	XXXX.XXX Nombre de minutes de soins (PLAISIR, BESA) XXXX Nombre de points (BESA)	Valeur positive de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : Nombre de minutes : format NNN.NNN (max. 3 décimales)	Null	C(8)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
		XXX Niveau (RAI-RUG)	Nombre de points : format NNN (pas de décimale) Valeur négative de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : -2 minutes ou points = "Soins aigus et de transition" si D11=5		
D22.0	Niveau OPAS		Le niveau selon Art. 7a OPAS correspondant est déterminé automatiquement en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné	Null	N(2)
D26.0	Journées de soins facturées	XXX Nombre de jours	Nombre de jours de soins facturés sur l'année, pour les soins requis correspondants dans D24	Null	N(3)
D24.1	Soins requis	XXXX.XXX Nombre de minutes de soins (PLAISIR, BESA) XXXX Nombre de points (BESA) XXX Niveau (RAI-RUG)	Valeur positive de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : Nombre de minutes : format NNN.NNN (max. 3 décimales) Nombre de points : format NNN (pas de décimale) Valeur négative de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : -2 minutes ou points = "Soins aigus et de transition" si D11=5	Null	C(8)
D22.1	Niveau OPAS		Le niveau OPAS correspondant est déterminé automatiquement en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné	Null	N(2)
D26.1	Journées de soins facturées	Nombre de jours	Nombre de jours de soins facturés sur l'année, pour les soins requis correspondants dans D24	Null	N(3)
D24.2	Soins requis	XXXX.XXX Nombre de minutes de soins (PLAISIR, BESA) XXXX Nombre de points (BESA) XXX Niveau (RAI-RUG)	Valeur positive de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : Nombre de minutes : format NNN.NNN (max. 3 décimales) Nombre de points : format NNN (pas de décimale) Valeur négative de D24 (A28 = 11, 12 ou 14) : -2 minutes ou points = "Soins aigus et de transition" si D11=5	Null	C(8)
D22.2	Niveau OPAS		Le niveau OPAS correspondant est déterminé automatiquement en fonction de l'instrument et du nombre de minutes ou de points saisi ou le niveau RAI-RUG sélectionné	Null	N(2)
D26.2	Journées de soins facturées	Nombre de jours	Nombre de jours de soins facturés sur l'année, pour les soins requis correspondants dans D24	Null	N(3)
D27	<b>Total jours de soins facturés</b>	Nombre de jours	Nombre total de jours de soins facturés	Null	N(3)
<b>E0</b>	<b>Coûts auxiliaires et structures de soins de jour ou de nuit</b>		Le présent plan comptable est calqué sur le modèle développé par le Groupe de coordination suisse des		

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
			soins de longue durée (KGL) (cf. « Manuel de comptabilité analytique et de statistique des prestations pour homes médicalisés 2011 »).		
E0.30.00 - E0.39.160	Salaires et charges sociales (total)	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E0.40.00 - E0.49.160	Autres coûts d'exploitation (total)	En francs.			
E0.100.00 - E0.100.160	Total des coûts bruts	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E0.200.00 - E0.200.160	Coûts nets I (Coûts bruts après déduction des revenus secondaires): Coûts centres de charges prestataires de service	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E0.300.01 - E0.300.160	Coûts nets II Coûts nets I après répartition des charges indirectes	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
<b>E1</b>	<b>Coûts</b>				
E1.30.01 - E1.39.08	Salaires et charges sociales (total)	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E1.40.01 - E1.49.08	Autres coûts d'exploitation (total)	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E1.100.01 - E1.100.08	Total des coûts bruts	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E1.200.01 - E1.200.08	Coûts nets I (Coûts bruts après déduction des revenus secondaires): Coûts centres de charges	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
	prestataires de services				
E1.300.01 - E1.300.08	Coûts nets II Coûts nets I après répartition des charges indirectes	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
<b>E2</b>	<b>Produits EMS</b>				
E2.600.01- E2.602.03	Revenus principaux	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E2.606.01- E2.607.01	Taxes de soins	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E2.690.01 - E2.697.01	Contributions et subventions	En francs.		Null	N(9)
E2.100.01	Total des produits	En francs.		Null	N(9)
<b>E3</b>	<b>Résultat et couverture du déficit</b>				
E3.01	Bénéfice global (expl.)	En francs.		Null	N(9)
E3.02	Déficit global (expl.)	En francs.		Null	N(9)
E3.03- E3.07	Couverture du déficit	En francs.		Null	N(9)
E3.08	Total (couverture du déficit)	En francs.		Null	N(9)
	Soins aigus et transition				
E3.11	Bénéfice global (expl.)	En francs.		Null	N(9)
E3.12	Déficit global (expl.)	En francs.		Null	N(9)
E3.13- E3.17	Couverture du déficit	En francs.		Null	N(9)
E3.18	Total (couverture du déficit)	En francs.		Null	N(9)
<b>E4</b>	<b>Comptabilité des investissements</b>		Selon modèle de comptabilité des investissements pour maisons de retraite et EMS, Koordinationsgruppe Langzeitpflege Schweiz (KGL)		

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
E4.10.09- E4.151.09	Valeur d'immobilisation (Total)	En francs.		Null	N(9)
E4.200.09	Valeur d'immobilisation (Total) valeur totale de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10.10- E4.151.10	Valeur d'immobilisation (Contributions d'investissement)	En francs.		Null	N(9)
E4.200.10	Valeur d'immobilisation (Contributions d'investissement) valeur totale de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10.01- E4.151.01	Valeur résiduelle après amortissement (au 31.12)	En francs.		Null	N(9)
E4.200.01	Valeur résiduelle après amortissement (au 31.12), valeur totale de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10.02- E4.151.02	Valeur résiduelle après amortissement (dont reconnu LAMal)	En francs.		Null	N(9)
E4.200.02	Valeur résiduelle après amortissement (dont reconnu LAMal), valeur totale de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10.03 - E4.151.03	Amortissements calculés de façon linéaire (au 31.12)	En francs.		Null	N(9)
E4.400.03	Amortissements calculés de façon linéaire (au 31.12), coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10.04 -	Amortissements calculés de façon linéaire (dont reconnu LAMal)	En francs.		Null	N(9)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
E4.151 .04					
E4.400 .04	Amortissements calculés de façon linéaire (dont reconnu LAMal), coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10. 05 - E4.151 .05	Intérêts selon méthode valeur résiduelle (au 31.12)	En francs.		Null	N(9)
E4.400 .05	Intérêts selon méthode valeur résiduelle (au 31.12), coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10. 06 - E4.151 .06	Intérêts selon méthode valeur résiduelle (dont reconnu LAMal)	En francs.		Null	N(9)
E4.400 .06	Intérêts selon méthode valeur résiduelle (dont reconnu LAMal), coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10. 07- E4.151 .07	Charges d'investissement, total	En francs.		Null	N(9)
E4.400 .07	Charges d'investissement, total, coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
E4.10. 08 - E4.151 .08	Charges d'investissement (dont reconnu LAMal)	En francs.		Null	N(9)
E4.400 .08	Charges d'investissement (dont reconnu LAMal), coût total de l'investissement	En francs.		Null	N(9)
<b>E5</b>	<b>Coûts soins aigus et transition</b>				
E5.30. 01 -	Salaires et charges sociales (total)	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)

Numéro	Intitulé	Echelle	Remarques	Par défaut	Type
E5.39.08					
E5.40.01 - E5.49.08	Autres coûts d'exploitation (total)	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E5.100.01 - E5.100.08	Total des coûts bruts	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E5.200.01 - E5.200.08	Coûts nets I (Coûts bruts après déduction des revenus secondaires): Coûts centres de charges auxiliaires	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E5.300.01 - E5.300.08	Coûts nets II Coûts nets I après répartition des charges indirectes	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
<b>E6</b>	<b>Produits soins aigus et transition</b>				
E6.601.01- E6.603.03	Revenus principaux	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E6.605.01- E6.605.3.08	Taxes de soins	En francs.	Correspond aux valeurs de la comptabilité analytique.	Null	N(9)
E6.690.01 - E6.697.0.01	Contributions et subventions	En francs.		Null	N(9)
E6.100.01	Total des produits	En francs.		Null	N(9)

**Rappel :**

Pour toute question relative à SOMED, les établissements doivent s'adresser en premier lieu aux instances canales responsables du relevé.

Version 2.7, mise à jour février 2021, OFS.



